

**Administration communale**  
**UCCLE**  
**Service Urbanisme**  
Place Jean Vander Elst, 29

**B – 1180 BRUXELLES**

Bruxelles, le

V/Réf : U13/F°16-40906-2013  
N/Réf : AVL/KD/UCL-2.286/s.534  
Annexe : 1 dossier

Messieurs,

**Objet : UCCLE. Rue Jean-Baptiste Labarre, 34. Rénovation d'un immeuble de rapport.**

En réponse à votre lettre du 25 février 2013, en référence, reçue le 27 février, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 13 mars 2013.

La demande concerne un immeuble de rapport situé dans la zone de protection du parc Raspail.

Les travaux visent notamment l'isolation extérieure des façades arrière et latérale avec modification des couleurs, la pose de nouveaux châssis en alu et l'ajout de deux balcons métalliques en façade arrière.

A l'examen des plans, il apparaît que les interventions projetées ne constituent pas un enjeu spécifique pour le site classé. S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, les remarques qu'appelle la demande.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

C.c. :

- A.A.T.L. – D.M.S. : M. S. Plompen (et par mail Mmes M. Vanhaelen, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger, MM. S. Plompen et H. Lelièvre).

- A.A.T.L. – D.U. : Mme K. Franssens.